

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2018**

**ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 28 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien principal territorial de 2ème classe, chargé des déplacements dans la commune de TECHNIVILLE, 40 000 habitants. Persuadé que les collectivités ont un rôle important à jouer dans la diminution des gaz à effet de serre, le Maire souhaite à terme diminuer la place de la voiture en ville.

Dans un premier temps, le directeur du développement durable et des espaces publics vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la place de la voiture en ville.

**10 points**

Le conseil municipal a décidé de donner un élan fort à une politique de diminution de la voiture en ville. Il souhaite notamment piétonniser le cœur historique commerçant et touristique de la ville.

Dans un deuxième temps, le directeur du développement durable et des espaces publics vous demande d'établir un plan d'actions pour piétonniser l'hyper centre.

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

**10 points**

**Liste des documents :**

- Document 1 :** « Quelle place pour la voiture en ville ? » - Thierry Chanard et Michel Parent - *Interstices* - 30 novembre 2015 - 4 pages
- Document 2 :** « Le retour de la voiture en centre-ville : un succès ? » - Marie-Pierre Bourgeois - *Club techni.cités* - 21 octobre 2016 - 4 pages
- Document 3 :** « Quand un « think tank » de l'OCDE propose la fin de la voiture en ville » - Eric Beziat - *Le Monde* - 6 juillet 2016 - 2 pages
- Document 4 :** « Ville et voiture : l'espace public urbain en quête de nouveaux modèles » - Martine Kis - *La gazette* - 29 juin 2015 - 2 pages
- Document 5 :** « En ville, à pied, à vélo, en tram... sans ma voiture ! » - *arehn.asso.fr* - consulté le 8 novembre 2016 - 10 pages
- Document 6 :** « Un kilomètre à pied... bientôt la fin de la voiture en ville ? » - Maxime Amiot - *lesechos.fr* - 1<sup>er</sup> juillet 2016 - 4 pages

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*